

Importantes et spéciales

Les plus délicates attentions envers nos mamans, celles qui font le plus plaisir, sont souvent très simples et se résument par des mots doux.

Au-delà de la fête commerciale, la vraie signification de ce moment se trouve dans le fait de célébrer ces merveilleuses personnes.

Elles le méritent amplement et quand il y a des occasions comme celle-ci, ça permet de se rappeler et de dire explicitement combien on tient à quelqu'un.

Bonne fête à toutes les mamans!

Votre maire Richard Veilleux

MAI 2023

Année 11 • numéro 5

N'OUBLIEZ PAS LE PROCHAIN VERSEMENT DES TAXES LE 15 MAI

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



PERSONNEL DE LA MAIRIE

450 794-2030

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Carole Thibeault, poste 6 direction@st-hugues.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Nathaly Gosselin, poste 3 adjointe@st-hugues.com

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Sylvie Chatigny, poste 1 reception@st-hugues.com

INSPECTEUR MUNICIPAL

Mathieu Brunelle-Descheneaux, poste 2 inspection@st-hugues.com

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAITEMENT DES EAUX

Dany Beaulac, poste 4 voirie@st-hugues.com

DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

Benoit Gaudette 450 250-2495 dg@ripinm.ca

COORDONNATRICE AUX LOISIRS

Marianne Beauregard Éliane Parent-Vigneault, par intérim

poste 7 loisirs@st-hugues.com

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Loisirs	Marjolaine Berthiaume et Audrey Lussier
Bibliothèque	Richard Turcotte et Audrey Lussier
Parcs	René Martin et Simon Valcourt
Sécurité civile et incendie	Simon Valcourt et Audrey Lussier t : Richard Veilleux
Transport adapté	Simon Valcourt
Police de proximité	Audrey Lussier
Biens meubles et immeubles	Marjolaine Berthiaume et René Martin
Voirie et déneigement	Marjolaine Berthiaume et René Martin
Gestion des déchets	Simon Valcourt et René Martin
Politique de la famille	Karine Dalpé
Comité d'urbanisme	Richard Turcotte
Département administratif et de santé et sécurité au travail	Audrey Lussier et Marjolaine Berthiaume

Le maire est d'office représentant de tous les comités ci-dessus ainsi que de tout autre comité ou organisme dont la responsabilité n'aurait pas été spécifiquement attribuée.

COMITÉ D'URBANISME

Marc Lachapelle (président)
Francis Parenteau (vice-président)
Richard Turcotte, membre
Mélissa Foucault, membre
Paul Yves Coulombe, membre



HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi9h30 à 12h •13h30 à 16hMardi9h30 à 12h •13h30 à 16hMercredi9h30 à 12h •13h30 à 16hJeudi9h30 à 12h •13h30 à 16h

Vendredi fermé

L'inspecteur municipal est au bureau les mardis de 9h30 à 12h00 et les mercredis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

ORGANISMES

Loisirs: Marianne Beauregard 794-2030
Cercle des fermières: Annie Lawrence.......... 794-2459
FADOQ St-Hugues: Serge Brunelle 794-2007
Chevaliers de Colomb: Stéphane Riendeau ... 278-7619
Cuisines collectives: Mylène Bilodeau 261-1110
Fabrique St-Hugues: Josée Lemaire 278-5681



WWW.SAINT-HUGUES.COM

Consultez **Le petit journal** en ligne et soyez au courant des nouvelles de votre municipalité!

450 794-2030

171, rue Saint-Germain

Local 103 Saint-Hugues (Québec) J0H 1N0

www.saint-hugues.com

BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

207 rue Saint-Germain Responsable : Nathalie Corbin 450 794-2030 poste 7013

lundi 17 h 30 à 19 h 30 mardi 19 h 00 à 20 h 30 samedi 10 h 00 à 12 h 00

MRC DES MASKOUTAINS

Administration générale / Cours d'eau	450	774-314	- 1
Évaluation foncière	450	774-314	13
Transport adapté	450	774-881	0
Régie des déchets	450	774-235	50
			_

POUR PROPOSER DU CONTENU

Sylvie Chatigny reception@st-hugues.com 450 794-2030 • poste 1 Date de tombée des articles le 10 du mois

CONTENU

Municipalité de Saint-Hugues Tous droits réservés © Municipalité de Saint-Hugues

INFOGRAPHIE

Suzanne Harvey harvey.suzanne@icloud.com



Vous trouverez ici un résumé du procès-verbal. Consultez-en l'intégralité sur le site de la municipalité : https://saint-hugues.com/proces-verbaux.html

♦ PROGRAMME SOLUTIONS EFFICACES D'HYDRO-QUÉBEC

Mandat d'agrégateur confié à la firme, Les Systèmes Modulaires LR4 inc., représentée par Nicholas Rousseau, qui agira à titre de représentant de la Municipalité de Saint-Hugues, pour la demande de subvention, dans le cadre du Programme Solutions efficaces d'Hydro-Québec.

◆ PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

La Municipalité de Saint-Hugues informera le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

→ CONGRÈS ANNUEL DE L'ADMQ

Le conseil a résolu de permettre à la directrice générale de participer au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui se tiendra du 14 au 16 juin 2023 à Québec et de lui rembourser tous les frais inhérents, conformément à la réglementation municipale.

◆ RÈGLEMENT # 339-23 DÉCRÉTANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

Les avis publics sont, à compter de la date d'entrée en vigueur du présent règlement, affichés ou publiés aux deux (2) endroits suivants :

- Babillard à l'entrée de la mairie
- Site Internet de la municipalité www.saint-hugues.com;

En plus de ce qui précède, une mention de la publication et de l'affichage de tout avis public est publiée sur la page Facebook de la Municipalité accompagnée d'un hyperlien permettant d'accéder à l'avis public pertinent.

Tout avis public relatif au traitement d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, d'une demande de démolition d'un immeuble, doit être publié, en plus des endroits prévus à l'article précédent, par affichage sur une enseigne placée dans un endroit bien en vue sur l'emplacement visé par la demande et facilement visible pour les passants.

★ RÉMUNÉRATION DES PREMIERS RÉPONDANTS CITOYENS

Approbation des modalités de fonctionnement pour la refacturation du service de premiers répondants aux municipalités membres, telles que décrites à la résolution #2023-01-05, adoptée par les membres du conseil d'administration de la Régie, lors de la séance du 17 janvier 2023.

→ PLAN DE MISE EN ŒUVRE/RAPPORT D'ACTIVITÉS - AN 1 -SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE RÉVISÉ

Adoption du rapport complété par le directeur de la R.I.P.I. du Nord des Maskoutains, concernant les actions réalisées à l'an 1 du plan de mise en œuvre.

◆ DÉNEIGEMENT - ENGAGEMENT D'UN EMPLOYÉ TEMPORAIRE

Considérant que, dû au manque d'effectifs pour réaliser efficacement les opérations de déneigement des derniers mois, la municipalité a été dans l'obligation de faire appel à un employé temporaire supplémentaire;

Embauche de Monsieur Daniel Plante, à titre d'opérateur de camion de déneigement, pour la fin de la saison hivernale 2022-2023.

♦ DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # DM-2023-01

Le conseil autorise la demande de dérogation mineure relative à la profondeur moyenne des lots projetés #6 563 612 et 6 563 613 résultants d'une opération cadastrale ayant pour objectif de morceler en deux le lot #2 707 713 correspondant plus précisément au 515, rue Saint-François et ainsi créer un nouveau lot à bâtir sur la rue Yamaska.

→ DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # DM-2023-02

Le conseil autorise la demande de dérogation mineure relative aux marges de recul d'un garage existant sur le lot 2 707 704 correspondant à la propriété du 484, rue Saint-Jacques à Saint-Hugues.

→ RÈGLEMENT SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Mandat confié à Alain Delorme urbaniste, pour l'élaboration d'un règlement concernant la démolition des immeubles, incluant tous les documents requis dans le cadre du processus d'adoption de ce règlement, et ce, au montant de 1 050 \$, excluant les taxes applicables.

♦ RANDONNE DU SOUVENIR THIERRY LEROUX

La Fondation Thierry LeRoux tiendra le tour cycliste pour une 5° édition du 17 au 19 août 2023;

Il a été résolu d'autoriser le groupe d'environ 50 cyclistes à circuler sur le territoire de la Municipalité lors de leur passage le 17 août prochain.

→ ACHAT DE CHAISES – SALLE MUNICIPALE

Considérant qu'à plusieurs reprises, lors d'événements à la salle municipale, le nombre de chaises était insuffisant;

Considérant, qu'après vérification, il serait avantageux d'en faire l'acquisition auprès de l'entreprise Alpha-Vico, afin d'avoir le même modèle que les chaises actuelles ;

En conséquence, il est résolu de faire l'achat de 50 chaises supplémentaires auprès de l'entreprise Alpha-Vico

VOUS ÊTES ENTREPRENEUR? VOUS DÉSIREZ UN PEU PLUS DE VISIBILITÉ?

Nous mettons à jour notre liste des entreprises de la municipalité.

Faites nous part des détails de votre entreprise et vous pourrez être identifié dans notre registre ainsi que celui de la MRC.

Veuillez envoyer un courriel au: reception@st-hugues.com





VISITES RÉSIDENTIELLES

Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains

La Régie intermunicipale de protection incendie tient à vous présenter Mme Alexandria Boucher, technicienne en prévention des incendies. Mme Boucher est responsable de la prévention dont les visites et les inspections telles que décrétées par l'adoption du schéma de couverture de risque incendie de la MRC des Maskoutains et dudit règlement 03-2019 pour la municipalité de Saint-Barnabé-Sud et dudit règlement 325-2-19 pour la municipalité de Saint-Hugues. Vous pouvez communiquer avec elle par téléphone au 450-794-50247 ou par courriel au prevention@ripinm.ca

Notre technicienne en prévention des incendies sera en uniforme et clairement identifiée et effectue les visites avec le véhicule incendie identifié à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains.

La Régie intermunicipale de protection incendie du nord des Maskoutains vous informe que Mme Alexandria Boucher, conformément au schéma de couverture de risque en incendie, débutera le programme de visites de prévention résidentielles à partir du 1^{er} mai 2023. Les secteurs visités cette année sont :

3e rang 4e rang Rue Gaudreault Rue Larocque Rue Gagnon Route du Moulin Rue Saint-Jacques

N'oubliez pas que les visites sont une obligation du schéma de couverture de risques et que vous devez collaborer. Comme le nouveau règlement 325-02-19 concernant la sécurité incendie est entré en vigueur depuis le 7 mai 2019, des ajouts aux vérifications seront faits.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec **Benoit Gaudette**, directeur du service incendie de la Régie intermunicipale de protection incendie du nord des Maskoutains au **(450)** 250-2495 ou par courriel à l'adresse: dg@ipinm.ca ou au bureau municipal au **(450)** 794-5027



LES CITOYENS SONT INVITÉS À PARTICIPER EN GRAND NOMBRE

Aucun permis n'est requis pour l'évènement



VENTES DE GARAGE À SAINT-HUGUES LES 13 ET 14 MAI

VENDRE

4 CHETER

ECOUPER DESTRESORS

MUNICIPALITÉ DE

SAINT-HUGUES

Assemblée générale annuelle

Bonjour à tous les membres,

Date: Le 10 mai 2023

Endroit : Salle municipale située au 390, rue Notre-Dame

Heure: 16 h 00

Après la réunion, un buffet froid sera servi gratuitement à 17 h 30 pour tous les membres qui auront assisté à l'assemblée.

Pour ceux et celles qui désirent se joindre au groupe pour le souper et rencontrer l'équipe, qu'ils soient membres ou non, et qui n'auront pas assisté à l'assemblée, des frais seront exigés au montant de 12 \$ par personne.

Si vous désirez faire partie du conseil d'administration du club d'Âge d'or de Saint-Hugues, veuillez vous présenter lors de cette assemblée afin de poser votre candidature pour le ou les postes qui seront vacants.

Il est important de confirmer votre présence avant le 5 mai 2023 auprès de

Michel Desrochers: 450 794-2228 ou Huguette Bernier: 450 794-2664

Bienvenue à tous !

fadoa

Les activités se déroulent à la salle municipale au 390, rue Notre-Dame

. . . Soirée de danse

Le 2^e samedi de chaque mois à 19 h 45 avec DJ Rengi et goûter en fin de soirée.

Prochaine soirée aura lieu le 13 mai

1

Infos, Serge Brunelle au 450 794-2007

· · · Bíngo

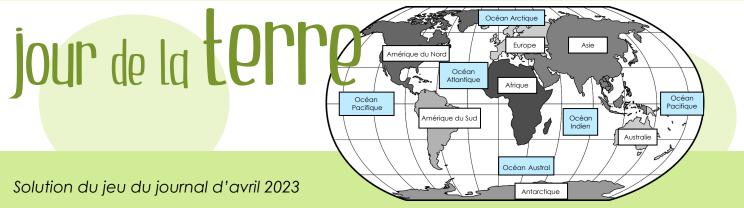
Le 3° mercredi de chaque mois à 19 h 00 et café gratuit.

Prochain bingo aura lieu le 17 mai

1

Infos, Michel Desroches au 450 794-2228





au Parc-Onil Crépeau

151 rue du Couvent, Saint-Hugues

SOIRÉES BOUFFE DE RUE À SAINT-HUGUES

MAI

Vendredi 19 mai dès 16h Faim Renard (poutine)

Jeudi 25 mai dès 18h **Cornet en Cavale** (terrain balle)

JUIN

Vendredi 16 juin dès 16h

Mec and Cheese

Jeudi 22 juin dès 16h **Cornet en Cavale**(devant école)

JUILLET

Vendredi 14 juillet dès 18h

Rebel (smokemeat) et
Beignes d'antan +
CHANSONNIER EN
SOIRÉE

Jeudi 20 juillet dès 18h **Cornet en Cavale** (terrain balle)

AOÛT

Vendredi 4 août dès 16h **Le Saloon**

Vendredi 11 août dès 16h **Rebel (mexicain)**

Vendredi 25 août dès 16h

StreetPizza





La Référence

Le Service d'accueil, de référence, d'aide et d'accompagnement (SARCA), offert par le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH), a notamment pour mission d'accompagner les citoyens de différents



niveaux dans leur projet scolaire, professionnel ou personnel. Il arrive cependant que le besoin du client ne puisse être comblé par le SARCA. Dans ces situations, les conseillères pourront diriger celui-ci vers le service ou l'organisme qui pourra mieux le servir.

Prenons le cas, par exemple, d'une démarche de recherche d'emploi. Le printemps est arrivé et les offres d'emplois estivaux, généralement occupés par des étudiants, commencent à être affichées. Dans cette démarche, votre jeune peut se faire aider afin d'identifier le milieu qui correspondra à ses intérêts, à ses besoins et à sa disponibilité. Dans ce cas, différentes ressources spécialisées seront en mesure de l'accompagner dans la rédaction

de son curriculum vitae, dans la préparation à une entrevue d'embauche et dans les moyens les plus efficaces de poser sa candidature.

À cet effet, différents organismes en employabilité sont présents sur les territoires des MRC des Maskoutains et d'Acton, et offrent leurs services gratuitement à la population. Afin d'identifier celui qui répondra adéquatement à la réalité de votre jeune, nous vous invitons à communiquer avec nous pour être conseillés.

Un conseiller ou une conseillère d'orientation ou d'information scolaire le soutiendront dans ce processus. Il est intéressant de souligner que les résidents des MRC des Maskoutains et d'Acton qui ne sont actuellement pas en formation ont accès gratuitement aux services SARCA du CSSSH. N'hésitez donc pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessous!

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca 450 773-8401, poste 6731



professionnelle

Audrey Gatineau Pro







BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Procurez-vous le vôtre!

La municipalité vous offre une aide financière!

Nous savons tous que l'eau est une ressource épuisable et qu'il est nécessaire de la traiter pour qu'elle soit potable, ce qui consomme beaucoup d'énergie.

Certaines de nos habitudes de consommation d'eau, surtout à l'extérieur, amènent à gaspiller cette ressource, il est de plus en plus essentiel de repenser notre consommation d'eau et d'essayer de la réduire.

Une des manières d'y arriver, est de récolter de l'eau de pluie et de l'utiliser pour nos besoins en eau à l'extérieur.

Bonne nouvelle!

La municipalité offre à la population une aide financière pour l'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie.

Sur présentation de votre facture, un remboursement de 50% de celle-ci vous sera offert pour un maximum de 100 \$. Notez que cette aide financière est applicable pour l'achat d'un baril par adresse de résidence.







Producteurs agricoles de la MRC des Maskoutains

RABAIS SUR LES PRESSES : À QUI LA CHANCE?

La participation des agriculteurs au projet de récupération des plastiques agricoles et les succès cumulés à ce jour incitent la MRC des Maskoutains à soutenir les efforts des producteurs agricoles en leur donnant la possibilité d'acheter une presse qu'ils pourront utiliser à la ferme. Une subvention accordée par la MRC permet de les offrir à un coût fort intéressant.

« Pour faciliter l'appropriation de bonnes pratiques en matière de développement durable, la MRC a instauré une aide financière ponctuelle qui permet aux producteurs de la région d'obtenir une presse et de bénéficier d'un rabais pouvant aller jusqu'à 40 % du coût total. Nous invitons les producteurs de notre territoire à se prévaloir de cette offre » mentionne Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains.

Depuis 2019, près de 280 tonnes de plastiques agricoles ont été récupérées sur le territoire. Ce service est rendu possible grâce à la collaboration des partenaires suivants : la MRC des Maskoutains, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM), les deux syndicats locaux de l'UPA, AgriRÉCUP et les propriétaires des points de dépôts.

Les plastiques agricoles servent à la conservation et à la préservation du foin et de l'ensilage. Ce sont des outils indispensables pour une agriculture moderne. Les agriculteurs sensibles à l'environnement collaborent activement afin de trouver des solutions viables permettant une saine gestion du plastique d'ensilage.

La compression des plastiques directement à la ferme s'avère une méthode prometteuse. Les agriculteurs utilisant les presses en apprécient les avantages : la récupération est plus efficiente, le plastique est mieux préparé pour le recycleur, les ballots prennent moins d'espace, la manutention est facile et tout cela entraîne moins de déplacements aux sites de collecte.

« L'agriculture est étroitement liée à la vitalité économique de notre territoire. Les pratiques de développement durable comme la récupération des plastiques permettront d'assurer la viabilité à long terme des entreprises agricoles qui, nous le constatons, adoptent de plus en plus une approche écoresponsable et font preuve de responsabilité», indique Steve Carrière, commissaire au développement agricole et agroalimentaire.

LA RÉCUPÉRATION DES PLASTIQUES AGRICOLES

Bien que la collecte soit volontaire et sans frais, il est important de trier les différents plastiques par catégorie et de s'assurer qu'ils sont exempts de débris. Ces critères optimisent le recyclage. Les plastiques peuvent être déposés dans des sacs de collecte par catégorie dans les points de dépôts des partenaires : Meunerie - Agiska Coopérative (15 100, chemin de la Coopérative, à Saint-Hyacinthe), BMR Pro Agiska Coopérative (900, rue Paul-Lussier, à Sainte-Hélène-de-Bagot) et Inotrac Saint-Hyacinthe, succursale de TERAPRO (5520, rue Martineau, à Saint-Hyacinthe). Nous tenons à remercier nos partenaires des points de dépôts qui ont généreusement accepté de collaborer au projet.

Les personnes intéressées à se procurer une presse doivent contacter AgriRÉCUP pour de plus amples détails à info@agrirecup.ca.

Pour en apprendre davantage sur les collectes de plastiques agricoles, veuillez visiter agrirecup.ca. Des informations sur le programme sont également en ligne sur le site Internet de la MRC à https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/plastiques-agricoles.

L'heure du renouvellement des cartes de membres est arrivé. Il vous en coûtera 25\$ si vous étiez déjà membre avec nous. Si vous voulez devenir membre, le prix sera de 30\$. Ce montant vous donne droit à l'abonnement de la revue L'Actuelle et à tous les ateliers de notre cercle, les mercredis soirs de septembre à juin.

Pour informations:
Annie Lawrence au 450-794-2459 ou fermieressthugues@gmail.com

À venir en mai ...

3 mai: Vannerie papier recyclé (suite)

10 mai: Réunion mensuelle

17 mai: Jujubes et popsicles

24 mai: Amigurumi (suite)

31 mai: Finition de projet (foulard et

broderie)

19h, au Centre Martin Pelletier

(207, rue St-Germain, St-Hugues)

Pois chiches rôtis

Source: https://www.5ingredients15minutes.com/fr/themes/recevoir/pois-chiches-rotis-barbecue/

Croustillants à souhait, ces pois chiches rôtis sont une excellente collation protéinée à glisser dans votre boîte à lunch.
À déguster sans modération!

Ingrédients:

- 2 c. à soupe de cassonade
- 1 c. à soupe de paprika fumé doux
- 1 c. à soupe de poudre d'oignon
- 1 c. à soupe de poudre d'ail
- 1 boîte de 540 ml de pois chiches, rincés et égouttés
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- 1/4 de c. à thé de piment de Cayenne (facultatif)

Marche à suivre:

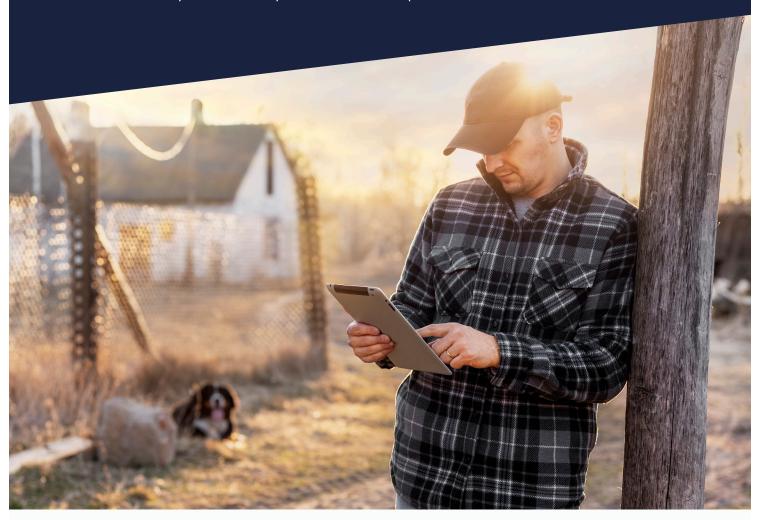
- 1. Préchauffer le four à 205 °C (400 °F).
- 2. Dans un bol, mélanger la cassonade avec le paprika, la poudre d'oignons, la poudre d'ail, l'huile d'olive et, si désiré, le piment de Cayenne.
- 3. Assécher les pois chiches sur du papier absorbant. Ajouter dans le bol et remuer délicatement.
- 4. Répartir les pois chiches sur une plaque de cuisson tapissée de papier parchemin. Cuire au four de 55 minutes à 1 heure 5 minutes, en remuant délicatement toutes les 8 à 10 minutes, jusqu'à ce que les pois chiches soient dorés et croustillants.
- 5. Retirer du four et laisser refroidir complètement.



Préférez une ENTREPRISE LOCALE à une autre!

COOPTEL C'EST:

- Près de 80 ans d'expérience en télécommunication;
- La première entreprise à avoir construit de la fibre optique à la maison en milieu rural;
- Un service client de proximité et à l'écoute;
- Une coopérative qui réinvestit pour ses membres.



Cooptel

1888 532-COOP (2667) **cooptel.ca**





Ferme Gadbois

(450) 792-5112

889 Rang St-Amable, Saint-Barnabé-Sud, à 5 min de St-Hyacinthe





st-hyacinthetechnopole.com (f) (in)



CRÉATEURS D'AMITIÉ

Le printemps est arrivé et c'est le moment idéal pour devenir un précieux ami bénévole! À raison de 3h par mois, devenir parrain ou marraine c'est être un agent de changement pour la société!

Parrainage civique recherche actuellement 9 bénévoles de la région afin de partager des intérêts communs et des activités plaisantes avec un nouvel ami. Grâce à cette relation amicale, vous briserez de l'isolement et favoriserez la participation sociale d'une personne marginalisée par ses limitations.

Dans le plaisir et la chaleur humaine, prenons le temps de bâtir un monde plus accessible pour tous! Pour en savoir plus,

parrainagecivique.org

CONTACTEZ NOUS AU 450-774-8758

Le petit journal de Saint-Hugues • 15



GARAGE BENOIT LAPIERRE ENR.

1795, 2e rang St-Hugues, QC JOH 1NO

Benoit Lapierre Propriétaire

Tél: (450) 794-2142 • Rés: (450) 794-2817 Fax: (450) 794-5274

Freins SuspensionSilencieux

• Injection électronique Diagnostique informatiséRemorquage 24h







Traitement des araignées et des fourmis Traitement préventif Travail garanti Service 7 jours

Tel.: (450) 794-2314 Paget: (450) 223-7223

358, Notre-Dame, Saint-Hugues

Pour vos assurances, ça vaut le coup de comparer.

beneva

Anick Forgues Agente en assurance de dommages des particuliers* 579 883-9129 assuranceanickforgues.com



Annoncez-vous! 450794-2030

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUE









Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

> Médicaments d'ordonnance et en vente libre livrés directement à votre porte.

Joanie Richard

Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau Saint-Hyacinthe 450 796-4006 accespharma.ca

Accès pharma

RICHARD TURCOTTE

richardturcottecpa.quebec

SERVICES





+ Démarrage d'entreprise

394, Rue Notre-Dame St-Hugues, QC J0H 1NO

450 701-4674

450 794-2012



f richardturcottecpa